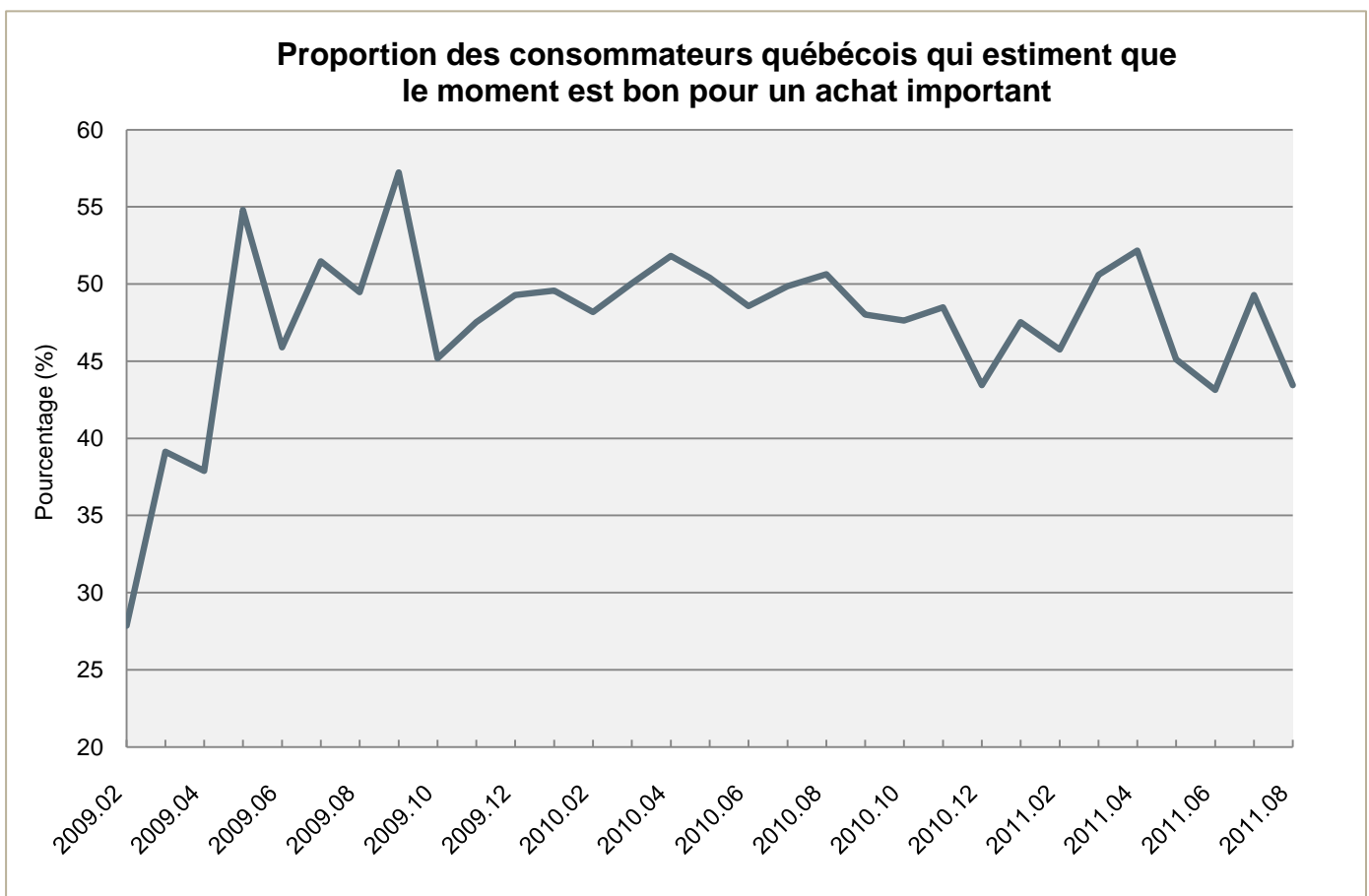


## La confiance des consommateurs diminue au Québec en août

Selon le Conference Board du Canada, l'indice global de confiance des consommateurs québécois a fortement diminué au mois d'août par rapport au mois précédent. Après la hausse de 1,6 point en juin et celle de 2,5 points en juillet, l'indice de confiance a reculé de 12,7 points en août pour atteindre 67,1. Il faut remonter jusqu'au mois d'avril 2009 pour trouver un indice de confiance plus bas que celui d'août 2011. La proportion de Québécois estimant que le moment était propice à un achat important, telle une propriété, a elle aussi diminué en août (voir graphique ci-dessous), mais d'une façon beaucoup moins marquée. Après être passée de 43 % en juin à 49 % en juillet, cette proportion est redescendue à 43 % au mois d'août. Le fait que la proportion des consommateurs québécois qui estiment que le moment est bon pour un achat important a diminué moins fortement que l'indice global de confiance suggère que les Québécois sont davantage préoccupés par la conjoncture économique que par la tenue du marché immobilier.

Au Canada, l'indice global de confiance des consommateurs a, quant à lui, diminué de 6,6 points en août par rapport à juillet pour atteindre 74,7. Il s'agit du niveau de confiance des consommateurs le plus bas au pays depuis juillet 2009.



Source : Conference Board du Canada

## Précisions sur l'indice de confiance des consommateurs

L'indice de confiance des consommateurs est mesuré par le Conference Board du Canada, qui réalise tous les mois une enquête auprès des ménages canadiens. Comme son nom l'indique, l'indice mesure le niveau d'optimisme des consommateurs en ce qui concerne la conjoncture économique. Quatre questions composent l'enquête : les deux premières portent sur la perception qu'ont les répondants de leur situation financière actuelle et future; la troisième question s'intéresse à la perception des répondants quant à l'évolution à court terme du marché du travail; et finalement, la quatrième question mesure la part des ménages qui considèrent que le moment est propice à la réalisation d'un achat majeur, comme une propriété ou tout autre bien important.

Chaque mois, le Conference Board publie, pour l'ensemble du Canada ainsi que pour chaque province, un indice global (dont l'année de base est 2002) et les quatre sous-indices.

### L'indice de confiance des consommateurs et le marché de la revente au Québec

Le marché de la revente au Québec est plus particulièrement sensible à l'évolution, pour la province, du sous-indice correspondant à la quatrième question. Cette question vise à savoir directement si les consommateurs québécois jugent le moment propice à l'achat d'un bien important, telle une propriété. Ce sous-indice est donc un indicateur contemporain et direct de l'activité sur le marché de la revente au Québec.